

Réf: Dossier 395050

Avis de constitution

SOCIETE « DIALLO & CO CONSTRUCTION SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE  
NON LOIN DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DU GRAND  
SIGNE, Lot 730, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLO & CO CONSTRUCTION  
SARL »

Objet : CONCEPTION ET REALISATION BATIMENT-  
GESTION IMMOBILIERE-  
ACHAT ET VENTE DE TERRAIN.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE  
NON LOIN DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DU GRAND

SIGNE, Lot 730, Ilot 49

Dirigeant(s) M DIALLO SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01593 du 26/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19349/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

